



# PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 7 novembre 2023

### Renforcement de la politique de la Ville en Gironde

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, se réjouit du renforcement de la politique de la ville dans le département de la Gironde avec une augmentation du nombre de quartiers et de la population cible à la suite de l'extension de la géographie prioritaire.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a validé l'ensemble des propositions faites par la préfecture. **La Gironde va donc passer de 23 à 25 quartiers prioritaires (soit 2 de plus) sur 15 communes.**

#### Les deux nouveaux quartiers entrants sont :

- Le Haut Livrac à Pessac
- Maurice Thorez à Bègles

#### Des quartiers en QPV sont élargis :

- Le Grand Parc, qui passe de 4 000 à 8 200 habitants
- Benauges-Henri Sellier – Léo Lagrange, qui passe de 2 900 à 3 800 habitants en intégrant le quartier Beausite à Cenon

#### Tous les autres quartiers sont maintenus.

Cette extension de la géographie prioritaire permet une augmentation du nombre d'habitants qui bénéficieront des moyens de la politique de la ville en Gironde. **La population en QPV passe de 69 500 habitants à 74 500 habitants.** Ainsi, 5 000 habitants supplémentaires sur le territoire girondin pourront bénéficier des dispositifs et moyens de la politique de la ville. **C'est un signal fort et des moyens accrus à destination des territoires en difficultés dans la métropole et en ruralité.**

Dans la continuité du Comité interministériel des Villes (CIV) qui s'est tenu le 27 octobre 2023 sous la présidence de la Première Ministre, Élisabeth BORNE, la nouvelle géographie marque **une nouvelle étape en faveur des quartiers prioritaires et constitue la base de l'élaboration des nouveaux « Contrat de ville 2024-2030 ».**

Une attention particulière à la transition écologique est apportée pour les quartiers prioritaires dans la planification écologique (quartiers résilients Cenon, objectif de doublement de la part du fonds vert investie dans les quartiers, réhabilitation de copropriétés dégradées).

La nouvelle ère de la politique de la ville vise également à rendre plus concrète l'égalité des chances avec des moyens plus importants pour l'éducation : généralisation des cités éducatives, convergences des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) / réseaux d'éducation prioritaire (REP) / REP+, scolarisation dès 2 ans, dédoublement des classes, ouverture de l'école de 8h à 18h...

Elle porte aussi une attention forte au renforcement des actions en faveur de l'insertion professionnelle, la formation, l'emploi, l'accompagnement vers l'entrepreneuriat, la présence des services publics : développement des maisons de services publics France services et des conseillers numériques et une présence humaine accrue dans les quartiers (médiateurs/adultes relais).

**Pour Étienne GUYOT « L'élargissement du périmètre politique de la ville en Gironde témoigne de la détermination constante du gouvernement et de l'État d'agir en faveur de l'égalité des chances en directions des habitants des quartiers les plus défavorisés ».**